

DELIBERATION CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 06/12/2023

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 9
Présents : 8
Nombre de suffrages : 8

Date de convocation 29/11/2023

Date d'affichage 29/11/2023

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..../..../..

et publication du :

..../..../..

L'an deux mille vingt-trois, le six décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. ROY Jean-Louis.

Etaient présents :

Mme BLOUIN Anaïs, Mme LUMINEAU Catherine, Mme MOUSSET Marie-Thérèse, M. PASQUIER Michel, M. POUPLIN Michel, Mme ROCHAIS Marie-Odile, M. ROY Jean-Louis, M. GABARD Alain

Procuration(s) :**Etai(ent) absent(s) :****Etai(ent) excusé(s) :**

Mme JOLY Véronique

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. POUPLIN Michel

Numéro interne de l'acte : D02.12.2023

Objet : D02.12.2023 - EHPAD : TARIFS DES REPAS 2024

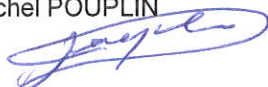
Monsieur le Président propose au Conseil du Centre Communal d'Action Sociale qu'à compter du 1^{er} janvier 2024 les prix des repas s'établissent comme suit :

DENOMINATION	2023	2024
Tarif du déjeuner du personnel	4,50 €	4,70 €
Tarif du déjeuner du personnel extérieur EHPAD	7,00 €	7,35 €
Tarif du déjeuner livré au CCAS de SEVREMONT	6,50 €	6,80 €
Tarif du déjeuner à l'EHPAD des personnes âgées de SEVREMONT	7,00 €	7,35 €
Tarif du repas des familles 1 ^{er} tarif	13,00 €	13,65 €
Tarif du repas des familles 2 ^{ème} tarif	18,00 €	18,90 €

Après délibération, à l'unanimité des votants, les membres du Conseil d'Administration acceptent la proposition de Monsieur le Président.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
Michel POUPLIN



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à SEVREMONT
Le Président,

